Tunisie : la trimébutine contre-indiquée chez le nourrisson de moins de 2 ans

Abderrahim DERRAJI - 2017-10-11 01:49:28 - Vu sur pharmacie.ma

Dans une note d'information adressée, le 28 septembre 2017 aux professionnels de santé, leur ministère de tutelle les a informés que suite à l'évaluation des données de pharmacovigilance relatives à la trimébutine à l'échelle internationale, et par le Comité technique des spécialités pharmaceutiques, les spécialités pharmaceutiques à base de trimébutine sont désormais contre-indiquées chez l'enfant de moins de 2 ans. Cette décision a été motivée par des effets indésirables notamment des somnolences, des convulsions, des bradycardie qui ont été rapportées suite à un surdosage ou d'erreurs médicamenteuses particulièrement chez les nourrissons. Des effets cutanés et immunoallergiques ont également été notifiés. Note d'information : lien